



**PRÉFET
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des collectivités
et de l'appui territorial**

Bourg-en-Bresse, le 19 juillet 2021

Bureau de l'aménagement, de l'urbanisme
et des installations classées
Affaire suivie par : Mme MAGNIEN
Tél : 04 74 32 30 17
E-mail : veronique.magnien@ain.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

**SAISINE POUR AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE D'UNE DEMANDE
D'EXAMEN AU CAS PAR CAS AU TITRE DE L'ARTICLE L122-1 DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT**

Projet : Augmentation des capacités de production et de stockage de l'établissement.

Localisation : ZAC le Grand Blossieu – 01150 LAGNIEU

Pétitionnaire : SAS INTERNATIONAL COATING PRODUCTS (ICP)

L'autorité environnementale a reçu le dossier le : 8 juillet 2021

L'avis sera rendu dans un délai de 35 jours soit au plus tard le 12 août 2021

L'absence de réponse de l'autorité environnementale dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La préfète
Pour la préfète et par délégation,
Le chef de bureau,



Charles BROZILLE